Monsieur

Lazar gustave

SEVE INVEST

Période : septembre 2022 Bien loué : ABIDJAN-COCODY-AGHIEN-VILLA-VILLL-1

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période: 01/09/2022 au 30/09/2022	125 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : septembre 2022

A payer avant le

10/09/2022

Montant du loyer :

125 000 F

Fait à Abidjan,

Monsieur

Lazar gustave

SEVE INVEST

Période : septembre 2022 Bien loué : ABIDJAN-COCODY-AGHIEN-VILLA-VILLA OP-4

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période: 01/09/2022 au 30/09/2022	150 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : septembre 2022

A payer avant le

10/09/2022

Montant du loyer :

150 000 F

Fait à Abidjan,

FACTURE: N° SEVE / Villa /9

Mademoiselle

Lazary pro

SEVE INVEST

Période : septembre 2022 Bien loué : ABIDJAN-YOPOUGON-ASSANVON-VILLA-GF-2

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période: 01/09/2022 au 30/09/2022	600 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : septembre 2022

A payer avant le

10/09/2022

Montant du loyer :

600 000 F

Fait à Abidjan,

FACTURE: N° SEVE / Villa /9

Mademoiselle

Lazary pro

SEVE INVEST

Période : septembre 2022 Bien loué : ABIDJAN-YOPOUGON-ASSANVON-VILLA-GGG-3

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période: 01/09/2022 au 30/09/2022	99 999 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : septembre 2022

A payer avant le

10/09/2022

Montant du loyer :

99 999 F

Fait à Abidjan,